COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRISES
À MISSION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

3 ÉDITO

5 CHIFFRES CLÉS FIN 2022

6 LES 3 ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

7 **PARTAGER ENTRE PAIRS**

15 **ENRICHIR LE MODÈLE**

23 **FAIRE CONNAÎTRE LE MODÈLE**

34 GOUVERNANCE

Emery JACQUILLAT
Président de la Communauté des Entreprises à Mission

En 2022, le cap des 1 000 sociétés à mission a été franchi. Pourquoi les entreprises sont-elles de plus en plus attirées par l'adoption du modèle ?

« Il y a une exigence croissante concernant la sincérité des engagements des entreprises.

Or pour être crédible et pour que l'engagement soit durable dans le temps, il faut un cadre.

La société à mission est probablement le meilleur cadre pour les dirigeants qui souhaitent rendre leur entreprise plus contributive puisqu'il constitue un puissant levier d'innovation et de transformation de leur modèle d'affaire.

La mise en œuvre de la mission par les entreprises leur permet ainsi de contribuer activement à la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIe siècle.

Et il est intéressant d'en dire plus sur le cadre de la société à mission. Ce dernier va pousser l'entreprise à entreprendre un riche exercice de formulation de sa raison d'être et de ses objectifs sociaux et environnementaux. Ce travail lui permettant ainsi d'exprimer la force et la singularité de sa mission et de son utilité.

Le modèle va également impulser la mise en place d'une gouvernance renouvelée et d'étapes obligatoires de contrôle. Ces dernières mesurant le progrès réalisé.

Enfin, n'oublions pas que la société à mission implique une inscription de la qualité dans les statuts ce qui, d'une part, inscrit le projet de transformation dans la pérennité, y compris face aux actionnaires. Et, d'autre part, ce qui fait de la société à mission le seul modèle juridiquement opposable en France pour une entreprise souhaitant être contributive.

J'observe aussi que les citoyens, les consommateurs, les collaborateurs dans les entreprises mais aussi les dirigeants et certains actionnaires visionnaires sont de plus en plus nombreux à souhaiter que les entreprises ne soient plus uniquement responsables mais qu'elles soient contributives. L'étude « Les Français et les entreprises à mission » portée par la Communauté et l'institut d'études BVA a d'ailleurs montré par exemple que 77% des salariés souhaitaient que leur entreprise s'engage concrètement, davantage et avec des preuves.

En guise de conclusion, je dirai que le cadre de la société à mission est exigeant et il prend du temps à déployer, mais ce sera demain la condition de survie pour les entreprises pour pouvoir apporter la preuve de leur utilité pour la société

Que retenez-vous pour la société à mission et pour la Communauté des Entreprises à Mission en 2022 ?

« Le modèle de la société à mission est aujourd'hui adopté par tous types d'entreprises, quelle que soit leur taille, leur secteur et leur statut.

L'année 2022 a ainsi été l'année du développement, de la reconnaissance et de l'exigence.

Elle a confirmé la dynamique des sociétés à mission, la croissance de la Communauté mais aussi la richesse des contenus et des échanges proposés aux membres.

Elle a aussi été l'année de la reconnaissance par les pouvoirs publics et par les autres associations pour qui, désormais, la Communauté des Entreprises à Mission est référente au vu de la qualité de ses travaux.

Et enfin, au-delà de la croissance du nombre de sociétés à mission, 2022 a été l'année de l'exigence. Un enjeu majeur pour la société à mission et pour la Communauté des Entreprises à Mission.

L'exigence touche tant au chemin vers la mission pour aboutir à la formulation de la mission qu'au déploiement opérationnel de la mission dans et par les entreprises. Beaucoup de sociétés à mission atteignent leurs deux ans d'existence et doivent répondre à cet enjeu.

C'est aussi là qu'est l'utilité de notre association puisque nous sommes présents à tous les stades du déploiement de la mission dans l'entreprise ●

L'année 2022 est aussi celle de la sortie des premiers rapports de mission et des premiers rapports OTI. Qu'est-ce qui ressort de leur analyse ?

« On remarque que les pionniers servent de modèle pour les sociétés à mission qui suivent. Il en ressort une forme d'entraide nécessaire puisque les dirigeants se rendent compte qu'il n'est pas si aisé d'atteindre leurs objectifs.

Par ailleurs, les rapports OTI ne sont pas toujours très engageants et c'est pour cela que nous travaillons avec le Cercle des OTI pour rendre les rapports plus lisibles, plus compréhensibles par les décideurs et le grand public.

En tout état de cause, ces rapports OTI permettent de constater qu'il existe des différences dans l'application du modèle par les entreprises. Sans jugement de valeur aucun, il est intéressant de considérer ces vérifications OTI comme des repères majeurs au service de l'ambition de la mission ●

Pourquoi il ne peut y avoir de société à mission sans exigence ?

« Il peut y avoir des sociétés à mission sans exigence mais dans ce cas elles n'ont pas d'intérêt.

La société à mission n'est utile que si elle permet au dirigeant d'accélérer la transformation de son modèle d'affaires. Au bénéfice de la Société.

Celui qui ne met aucune ambition dans ses objectifs de mission et qui les atteint tous, qu'aura-t-il fait ? Il n'aura pas engagé ses collaborateurs et sa mission ne sera ni un levier d'innovation, ni un levier de performance, ni un levier d'impact positif ●

Que peut-on espérer pour la Communauté des Entreprises à Mission pour les années à venir ?

« Poursuivre son développement, s'ancrer davantage sur le territoire à travers des communautés de plus en plus vivantes et exporter le cadre de la société à mission au niveau européen. La qualité de société à mission devra aussi continuer de gagner de l'ampleur et être toujours plus choisie par des grands groupes.

Enfin, parce qu'il y a encore souvent une confusion entre les démarches RSE et la mission, la Communauté devra continuer à veiller à ce que la mission soit comprise dans toute sa force et sa singularité et non comme un label ●

CHIFFRES CLÉS

7100

participants aux événements de la Communauté

*Chiffre fin 2022

OBSERVATOIRE des SOCIÉTÉS à MISSION

PLUS DE

1000

Nombre de sociétés à mission référencées par l'Observatoire des Sociétés à Mission

165

Membres travaillent au sein des cercles

32

Challenges de la mission

---

79 393

+111%

Visites du site

13 788

+63%

Abonnés

LES 3 ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

PARTAGER
ENTRE PAIRS

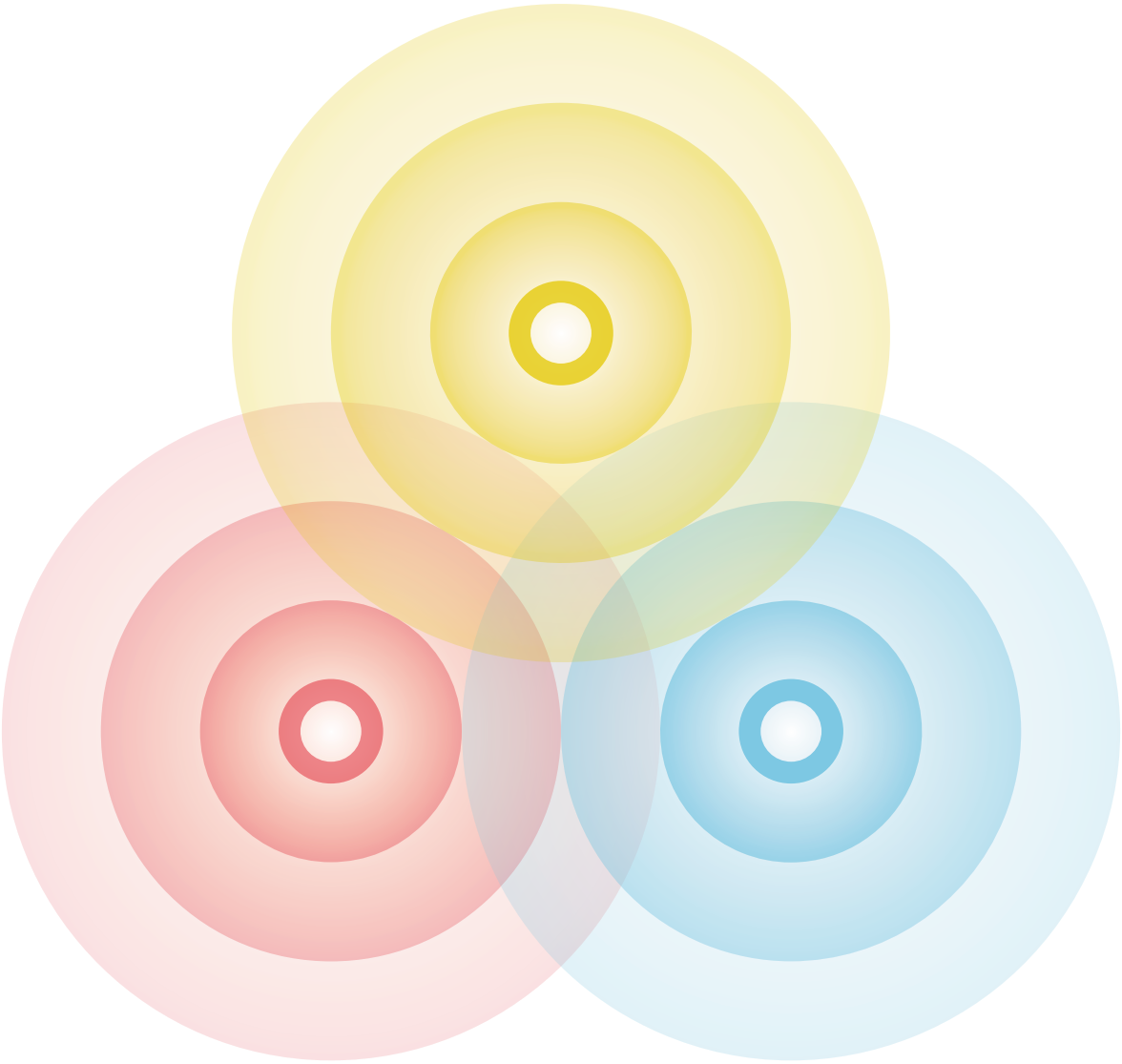

ENRICHIR
LE MODÈLE

DIFFUSER
LE MODÈLE

PARTAGER
ENTRE PAIRS

LES CERCLES

En 2021 ont été lancé les cercles de la Communauté des Entreprises à Mission, avec en premier, le Cercle des Managers de la Mission.

Les cercles ont vocation à apporter un éclairage aux membres sur des problématiques spécifiques et communes. Un cercle peut ainsi rassembler des personnes ayant la même fonction, comme celle de manager de la mission, ou partageant des défis sectoriels communs. Il est composé exclusivement des membres de l'association, à qui il est proposé une série de rencontres et rendez-vous de travail tout au long de l'année.

LE CERCLE DES MANAGERS DE LA MISSION A CONNU EN 2022 UNE RICHE ACTIVITÉ

Il s'est tout d'abord renforcé, rassemblant aujourd'hui plus de 100 managers de la mission. Leur programme de travail cette année a été dense puisque les thèmes étudiés ont été : la fiche de poste d'un manager de la mission, la déclinaison opérationnelle & les indicateurs de mission, l'animation du comité de mission, l'engagement des collaborateurs, le rapport de mission, ou encore la préparation de la vérification par l'organisme tiers indépendant.

Enfin, les travaux du Cercle des Managers de la Mission en 2022 ont mené à la publication en janvier 2023 du livre blanc des Managers de la Mission.

Cet ouvrage synthétise plus de 12 mois de réflexion et de travail collectif et partage toutes les clés du nouveau métier qu'est le manager de la mission. Il donne la parole à ces véritables pilotes de la transformation au sein de l'entreprise.

L'année 2022 a permis de voir la création de deux nouveaux cercles : le Cercle des organismes tiers indépendants (OTI) (voir page 20) et le Cercle de la Santé et du Médico-Social.

Le Cercle de la santé et du Médico-Social a permis de rassembler une trentaine de dirigeants d'entreprises de tailles variées (de la TPE à la grande entreprise) en octobre 2022 afin de partager les premières réflexions et enjeux communs, à l'heure où le secteur connait des turbulences. Le programme de rendez-vous de travail se poursuit depuis, autour d'un enjeu sectoriel majeur : « Les sociétés à mission ont-elles un rôle à jouer dans l'attractivité du secteur de la santé et du médico-social ? »

Écouter l'expérience d'autres managers de la mission, comprendre comment ils s'y prennent sur des sujets très concrets et avoir des témoignages d'entreprises de tailles différentes, sont autant d'avantages à être membre du cercle. Cela permet de confronter sa façon de voir les choses avec d'autres managers aux activités très différentes. Se retrouver régulièrement permet d'avancer en toute simplicité, tout en partageant les questionnements, les difficultés mais aussi les réussites.

GONZAGUE LE BIGOT
Directeur de l'Écologie intégrale et des relations institutionnelles chez Le Cèdre

LES ATELIERS

Destinés à l'ensemble des membres de la Communauté des Entreprises à Mission, les ateliers ont lieu tout au long de l'année.

Ils visent à accompagner les membres dans le déploiement de la mission au sein de leur entreprise, les éclairer de façon pragmatique sur des étapes clés, ou encore revenir sur les enjeux du modèle.

Les sujets traités peuvent être identifiés suite à des propositions de membres, ce qui permet d'être au plus près de leurs besoins.

Lors d'un atelier, après un apport théorique et des témoignages de dirigeants, les échanges sont nourris des retours d'expérience de membres de la Communauté qui témoignent de leur vécu sur le terrain.

EXEMPLES DE SUJETS TRAITÉS CETTE ANNÉE EN ATELIERS

- Comment formuler sa mission ?
- Comment animer un comité de mission ?
- Préparer la vérification OTI
- Différences et complémentarités entre RSE et mission
- Société à mission : responsabilités juridiques accrues ou meilleure protection pour l'entreprise ?

LES CHALLENGES DE LA MISSION

La Communauté des Entreprises à Mission met au cœur de ses activités l'exigence du modèle de la société à mission et ce, à chaque étape de la vie de la mission.

Aussi, il a été naturel pour l'association de mettre en place un format de travail permettant de veiller à ce que la mission soit, dès le départ, formulée de façon solide et pertinente, et conforme au cadre de la loi PACTE. À cet effet, la Communauté des Entreprises à Mission réalise avec les membres des « Challenges de la mission » dans le cadre desquels les participants voient leur mission challengée par leurs pairs.

L'objectif est de permettre à chacun de prendre de la hauteur, de bénéficier d'un effet miroir de la part de pairs et d'ajuster la formulation de sa mission avant que celle-ci ne soit inscrite dans les statuts de l'entreprise.

Ce travail de Challenge de la mission s'adresse d'une part aux membres dirigeants qui s'interrogent sur une reformulation de la mission de leur entreprise et d'autre part, aux membres dirigeants qui souhaitent avoir un regard expérimenté sur le sujet.

En 2022, 32 « Challenges de la mission » ont ainsi été réalisés.

Nous étions convaincus que nous avions déjà une mission depuis la création du Groupe JLO.
Or, en pesant chacun des mots de la mission, cela correspondait parfaitement à ce que tout cabinet sur le champ de la QVCT pourrait formuler mais sans notre ADN. Nous avons donc demandé à être challengés par une équipe de pairs, membres de la communauté sur notre mission et nos engagements.

Ce que l'on en retient : De l'empathie, avec un art de maîtriser la question pertinente qui secoue et qui permet de se remettre en question dans son positionnement.

JEAN-LUC ODEYER
Président-Fondateur du Groupe JLO

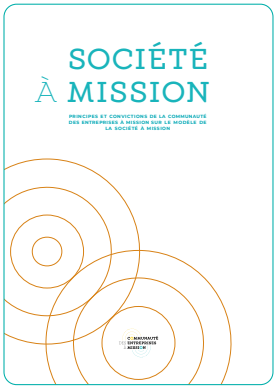

Servir l'exigence du modèle passe aussi par la diffusion aux membres du document de référence ***Société à mission : principes et convictions de la Communauté des Entreprises à Mission sur le modèle de la société à mission***.

Ce document rassemble les informations rigoureuses et les lignes directrices auxquelles chaque membre peut se référer, et dont chacun doit se saisir pour faire vivre le modèle de la société à mission avec crédibilité et exigence

GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION DE LA MISSION

Tous les membres de la Communauté peuvent se prêter à l'exercice du « Challenge de la mission », qu'ils soient déjà société à mission ou en chemin. Au cours du challenge, les cinq dimensions de la mission sont étudiées à l'aide de la grille d'auto-évaluation développée par les quatre cabinets de conseil : Choregraphy, Gouvernance Responsable, Nuova Vista et Balthazar

SINGULARITÉ DE LA MISSION

- La mission pourrait être utilisée par n'importe quelle entreprise et le lien avec l'activité de l'entreprise n'est pas identifiable.
- La mission est clairement en lien avec le domaine d'activité de l'entreprise, mais pourrait s'appliquer à d'autres.
- La mission couvre toute l'activité de l'entreprise et un spécialiste du domaine identifie l'entreprise.
- La mission reflète sans ambiguïté l'identité, la culture et les convictions de l'entreprise et toute l'activité est couverte.

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

- La mission ne pousse pas à l'action, et n'est pas impliquante pour ses parties prenantes.
- La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l'action limitée.
- La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l'entreprise dans son écosystème.
- La mission est coconstruite avec des parties prenantes internes et externes clés, renforce les liens avec l'écosystème, et mène à l'action collective.

ALIGNEMENT AVEC LE BUSINESS MODEL

- Le chiffre d'affaires de l'entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction.
- Une partie du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, une autre partie ne l'est pas, voire crée des conflits d'intérêts potentiels.
- L'essentiel du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, le complément n'est pas en contradiction.
- La totalité du chiffre d'affaires est alignée avec la mission.

CONTRIBUTION SOCIÉTALE

- La mission décrit l'écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale
- La mission énonce des objectifs généraux et une conscience de la responsabilité de l'entreprise
- La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnementale, sociale et sociétale en lien avec des parties prenantes impactées
- La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et la mission énonce des objectifs vérifiables de transformation

AMBITION D'INNOVATION

- La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui, sans vision d'avenir
- La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui et intègre des questions d'innovation et de transformation sociétale
- La mission et les nouvelles relations avec l'écosystème aident à l'exploration de nouveaux champs d'innovation
- La mission offre une vision d'avenir long-terme, réinventée et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l'entreprise pour y répondre

ENRICHIR
LE MODÈLE

L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

Alors que la dynamique des sociétés à mission en France a été confirmée en 2022 avec le cap franchi des 1000 sociétés à mission en fin d'année, l'Observatoire des Sociétés à Mission (OSàM) a connu deux évolutions importantes. Ces dernières consolident sa position **de plateforme de référence sur les sociétés à mission en France.**

LES ÉVOLUTIONS DE L'OSàM

1 Tout d'abord, un partenariat a été signé en février 2022 avec le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce (CNGTC). Ce partenariat permet des avancées considérables qui renforcent d'une part, la robustesse du référencement de l'Observatoire des Sociétés à Mission des entreprises à mission et, d'autre part, l'exigence du modèle de la société à mission en France :

- Grâce au partenariat avec le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce, l'Observatoire des Sociétés à Mission capte l'information de chaque entreprise qui inscrit la qualité de société à mission dans ses statuts.

- L'Observatoire des Sociétés à Mission vérifie, une à une, les sociétés à mission au regard de leur conformité à la loi PACTE avant leur référencement sur la plateforme observatoiredessocietesamission.com

L'Observatoire des Sociétés à Mission partage également avec le CNGTC son expertise relative à l'exigence du modèle et les éléments constitutifs de la conformité avec la loi PACTE.

OBSERVATOIRE des SOCIÉTÉS à MISSION

LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

- **L'Observatoire des Sociétés à Mission** référence toutes les entreprises ayant adopté la qualité de société à mission au sens de la loi PACTE.

- Il partage les informations clefs de chaque entreprise sur sa mission. Il partage également l'annuaire des Organismes Tiers Indépendants (OTI) ayant reçu la lettre de recevabilité et l'accréditation de la part du COFRAC. À savoir qu'il s'agit des OTI en mesure de procéder à une vérification de mission en France.

- Il enrichit le modèle de la société à mission. En effet, le modèle de la société à mission, unique cadre légal en France pour les entreprises contributives, est une innovation juridique récente mise en place dans le cadre de la loi PACTE. Aussi, l'Observatoire des Sociétés à Mission représente une base de données clef pour que la recherche puisse vérifier la puissance transformative du modèle et ses effets

L'équipe de l'Observatoire des Sociétés à Mission à cet effet, participera notamment à étoffer les actions de sensibilisation des greffiers de France en 2023 sur le modèle.

2 Ensuite, le site de l'Observatoire des Sociétés à Mission a vu son graphisme et son arborescence renouvelés ce qui a permis de rendre le site plus attractif et plus efficace en termes de navigation pour le visiteur.

Par ailleurs, ont été également retravaillées certaines de ses fonctionnalités afin que les sociétés à mission aient un accès dédié au questionnaire leur permettant de mettre pleinement en valeur leur mission et ses modalités de déploiement opérationnel.

LA ROBUSTESSE DE LA BASE DE DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

La base de données OSàM est alimentée par de la veille, la collecte d'informations et le recensement de plus de 1600 entreprises en 2022, sociétés à mission et sociétés en chemin.

Ce sont plus de 1 000 sociétés à mission, à fin 2022, référencées et consultables par le public après qu'elles ont été vérifiées par l'équipe de l'Observatoire, notamment en termes de conformité à la loi PACTE.

Ce sont aussi près de 400 fiches d'informations qualitatives remplies par les sociétés à mission référencées sur l'Observatoire permettant que leur mission soit ainsi présentée, dans toute sa richesse, au plus grand nombre

L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION EST ACCOMPAGNÉ PAR DES ACTEURS DE RÉFÉRENCE

L'OSàM bénéficie du soutien du :

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'OSàM travaille en partenariat avec :

Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce

L'OSàM est conduit en collaboration avec Mines Paris PSL / Chaire Théorie de l'Entreprise - Modèles de Gouvernance et Création Collective, également cofondatrice de l'association Communauté des Entreprises à Mission.

PSL UNIVERSITÉ PARIS

LES BAROMÈTRES DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

Les baromètres de l'Observatoire des Sociétés à Mission sont les publications annuelles qui décryptent la dynamique des sociétés à mission en France depuis l'adoption de la loi PACTE.

S'appuyant sur la base des données de l'Observatoire et son analyse, les baromètres présentent par exemple l'évolution sur un an du nombre d'entreprises ayant adopté cette qualité, la diffusion du modèle au sein des territoires français ou encore les secteurs d'activité comptant le plus de sociétés à mission.

Le 5e Baromètre a été présenté en mars 2022 à l'occasion d'un webinaire. Ce dernier a permis de présenter les chiffres clés mais aussi d'illustrer la dynamique des sociétés à mission en France à travers trois témoignages de membres ayant récemment adopté la qualité de société à mission.

À noter qu'a été diffusé le point à date actualisé à juin 2022 de l'identité des sociétés à mission en France, lors de Produrable, grâce à de nouvelles infographies pédagogiques.

NOMBRE DE
SOCIÉTÉS À MISSION
AU S2 2022

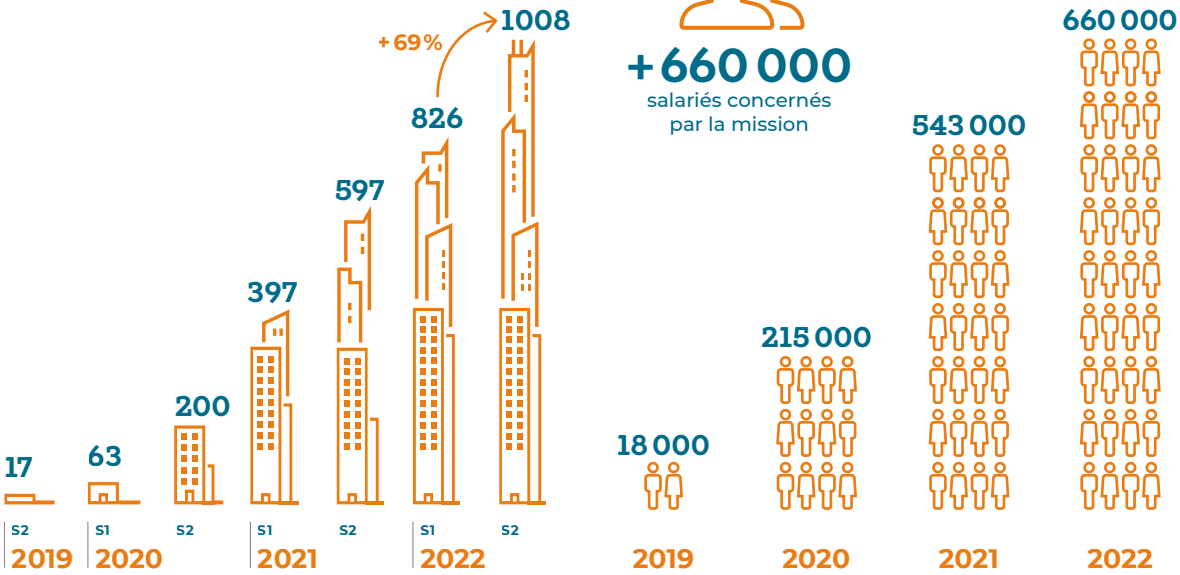

ET EN 2023...

Le 6e Baromètre a été présenté le 31 mars 2023 en présence de Madame la Ministre Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

LA RECHERCHE, AU CŒUR DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

Au cœur de l'Observatoire des Sociétés à Mission, figure le projet OSMosis, financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

En décembre 2021 a été lancé un groupe de recherche qui s'est organisé en 6 groupes de travail. Ce groupe de recherche est multidisciplinaire (MinesParis - PSL, Audencia Business School, LEMNA – IAE Nantes, INSEEC Grande École, Kedge Business School, LUMEN - Université de Lille, CEM et Gouvernance Responsable) et travaille notamment aux problématiques académiques suivantes : quelles sont les transformations, attendues ou inattendues, provoquées par l'adoption de la qualité de société à mission ? Ces transformations correspondent-elles aux attentes quant à la responsabilité des entreprises ?

Le projet OSMosis est financé par l'Agence Nationale de la Recherche

Le projet, lancé toute fin 2021, a permis de lancer plusieurs études en 2022. Premièrement, une analyse des motivations et rôles des investisseurs à mission, ou dans les sociétés à mission, grâce à une série d'entretiens auprès de ces acteurs. Cette approche sera complétée en 2023 par des données quantitatives sur les structures actionnariales des sociétés à mission.

Ensuite, une première analyse du contenu et du fonctionnement des rapports de comités de mission, qui présentent des modes de fonctionnement très variés, mais dont certains appuient l'ambition de la société à mission de s'engager sur des problématiques nécessitant des efforts d'innovation et d'apprentissage importants.

Là aussi, cette approche sera consolidée en 2023 par une revue systématique des rapports de mission publiés.

Enfin, une revue de littérature a permis de mettre en avant le caractère original de notre recherche visant à questionner l'impact sur le management et l'activité de transformation ayant lieu au niveau de la gouvernance. Cela nécessitera de développer en 2023 une approche d'accompagnement des entreprises volontaires à déployer les engagements de mission au plus près de l'activité.

KEVIN LEVILLAIN
Enseignant-Chercheur au Centre de Gestion Scientifique, MINES Paris, PSL University

LES ORGANISMES TIERS INDÉPENDANTS

Chaque entreprise décidant de contribuer activement au bien commun et souhaitant adopter la qualité de société à mission se voit offrir un cadre législatif qui permet une grande liberté dans la définition de sa mission.

Promulguée en 2019, la loi PACTE rappelle que la société à mission, après avoir fait statut de sa raison d'être et de plusieurs objectifs sociaux et environnementaux, doit prévoir le suivi de sa mission par un comité de mission mais aussi sa vérification par un Organisme Tiers Indépendant chargé de valider l'exécution de ces mêmes objectifs.

Bien que distincts, ces acteurs de suivi et de vérification demeurent complémentaires puisque le premier élément sur lequel s'appuie l'organisme tiers indépendant pour effectuer sa vérification est le rapport du comité de mission. En particulier, la description de la mission, le lien avec le cœur d'activité, et le travail effectué par le comité de mission.

Ensemble, ils garantissent la crédibilité, l'exigence mais aussi la légitimité du modèle.

De plus, la vérification par l'Organisme Tiers Indépendant est source d'apprentissage et d'enrichissement pour les entreprises qui confrontent souvent, à cette occasion, leur mission pour la première fois à un regard extérieur et expérimenté.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La liste des OTI accrédités par le COFRAC ou ayant reçu leur lettre de recevabilité figure sur le site de l'Observatoire des Sociétés à Mission ●

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE PAR UNE MÉTHODE DE VÉRIFICATION OTI ROBUSTE

En 2021, la Communauté des Entreprises à Mission a réuni autour d'un groupe de travail des dirigeants de sociétés à mission ayant déjà vécu l'expérience d'une vérification à blanc, des OTI et des chercheurs afin de créer un socle de référence pour les OTI lors de leur travail de vérification.

Mené en lien avec les groupes de travail de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) et de l'AFNOR, ce travail méthodologique a pris en compte la singularité de chacune des missions en reprenant une logique commune de vérification, quel que soit l'Organisme Tiers Indépendant vérificateur, permettant ainsi aux sociétés à mission de progresser avec exigence et efficacité.

Le Guide méthodologique de vérification des sociétés à mission par les Organismes Tiers Indépendants a alors proposé en mars 2022, un référentiel unique, applicable à toutes les sociétés à mission et qui s'écarte des méthodes de vérifications existantes appliquées aux Déclarations de Performance Extra-Financière par les commissaires aux comptes : une méthode créée par les sociétés à mission et les OTI, pour les sociétés à mission.

Ce dispositif complet d'évaluation comprend en son sein, un outil de représentation et de pilotage, le modèle de mission, qui donne à voir la cohérence d'ensemble de la mission et des moyens mis en œuvre pour l'accomplir. Cet outil s'adapte à tous types d'entreprises et de missions.

LA CRÉATION DU CERCLE DES OTI

Convaincue que la vérification OTI doit être l'objet d'un apprentissage et d'une exploration collective, la Communauté des Entreprises à Mission a lancé en juin 2022 le Cercle des OTI comprenant plus de 30 OTI accrédités ou ayant eu la lettre de recevabilité par le COFRAC.

- Comment enrichir l'avis OTI ?
- Comment adapter la méthodologie OTI aux TPE ?
- Comment analyser la cohérence entre la mission et l'activité de l'entreprise ?

Autant de questions abordées par l'ensemble du Cercle lors des groupes de travail et des plénières.

Concrètement, le rôle du Cercle des OTI consiste au déploiement et à l'enrichissement de la méthodologie de vérification, mais aussi à fournir un lieu d'échange entre pairs autour des bonnes pratiques OTI.

C'est en agrandissant le Cercle au cours des années à venir que la Communauté des Entreprises à Mission répondra à l'enjeu d'harmonisation des pratiques de vérification.

VERS UNE DEUXIÈME VERSION DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE EN 2023

Le modèle de mission ayant vocation à évoluer au cours du temps pour répondre à la dimension transformatrice et dynamique de la mission, une deuxième version du guide méthodologique est en cours de travail en 2023. Cette deuxième version doit venir consolider la méthodologie du premier guide.

Les points qui seront approfondis seront de trois ordres :

- L'approfondissement de l'avis OTI,
- L'enrichissement de l'arbre de décisions établissant l'atteinte des objectifs pour mener les sociétés à mission vers plus d'ambition,
- La mise en adéquation de l'activité de la société à mission avec sa raison d'être et ses objectifs statutaires et opérationnels

DIFFUSER
LE MODÈLE

LES DYNAMIQUES DE DÉPLOIEMENT DE LA SOCIÉTÉ À MISSION DANS LES TERRITOIRES

L'année 2022 a été marquée par une forte dynamique en régions portée par la Communauté des Entreprises à Mission et ses membres ambassadeurs.

Les objectifs sont communs à tous les ambassadeurs et les comités régionaux qu'ils constituent : porter la voix de la société à mission auprès du plus grand nombre, partager les retours d'expérience des entreprises en chemin vers la mission ou ayant déjà acquis la qualité et enrichir le modèle.

Chaque région a développé des démarches singulières au regard de ses spécificités territoriales.

Retour en mots et en images sur les temps forts de la Communauté des Entreprises à Mission en régions en 2022 !

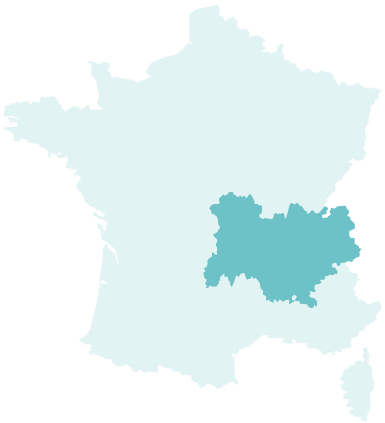

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le premier événement de déploiement de la société à mission et de la Communauté des Entreprises à Mission en AURA a eu lieu en octobre 2022, réunissant plus de 80 personnes. Des membres et des non-membres avec qui a été coconstruit le programme de travail 2023.

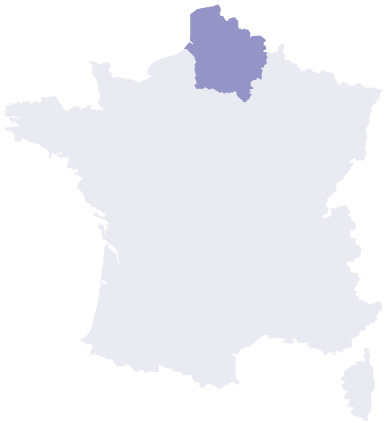

HAUTS-DE-FRANCE

Les membres de la région se sont réunis et ont échangé avant l'été 2022 au sujet des enjeux du déploiement du modèle dans le territoire. Ces échanges fructueux ont permis de nourrir les réflexions en vue de la tenue d'un premier événement de déploiement de la société à mission en région. Un temps fort est programmé en mai 2023 à Lille.

BRETAGNE

La dynamique de déploiement de la société à mission dans le territoire breton a été lancée cette année autour d'un programme de rendez-vous de travail. Ce dernier à permis de partager les bonnes pratiques dans la formulation et le déploiement de la mission. Bonnes pratiques présentées dans les différentes publications de la Communauté des Entreprises à Mission et enrichies des retours d'expérience des membres bretons. La voix de la société à mission a été également portée par des membres de la communauté lors de Social Change Rennes en octobre 2022.

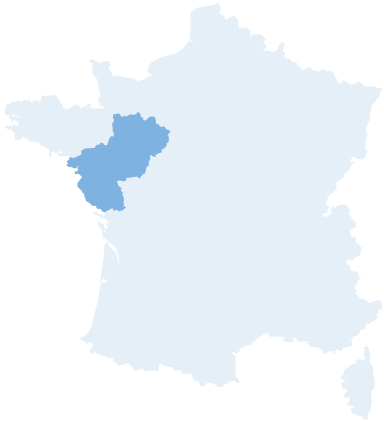

PAYS DE LA LOIRE

Après un événement de lancement de la dynamique en région de la société à mission en juillet 2021, les ambassadeurs du territoire ont mis en place des réunions de CODEV avec les membres de la Communauté des Entreprises à Mission. Un axe a été particulièrement étudié, celui des effets du modèle sur le management et le travail. Réflexions menées sous l'égide d'Arnaud Stimec, Professeur à l'IAE Nantes.

ET LES AUTRES RÉGIONS ?

Des projets sont en cours et seront présentés courant 2023 sur le site de la **Communauté des Entreprises à Mission**

PORTER LE MODÈLE AVEC EXIGENCE, AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

Convaincue de la puissance créatrice et transformative du modèle de la société à mission, la Communauté des Entreprises à Mission a mené une démarche pour devenir elle-même « association à mission ». Dans ce cadre, elle a choisi d'adopter un objectif statutaire qui est celui de « Faire connaître et partager l'ambition et les réalités du modèle de l'Entreprise à Mission avec le plus grand nombre ».
La Communauté des Entreprises à Mission, association d'intérêt général, a à cœur de mettre à la disposition du plus grand nombre ses travaux. L'association travaille également à des publications en partenariat avec des acteurs de référence.

CHACUN DES TRAVAUX ET PUBLICATIONS DE CETTE ANNÉE 2022 A ÉTÉ MENÉ AU SERVICE DE L'EXIGENCE DU MODÈLE DE LA SOCIÉTÉ À MISSION

FAIRE CONNAITRE
le modèle avec rigueur et précision.

ÉTUDIER
la manière dont les entreprises se saisissent de cette qualité.

PRODUIRE DES CONNAISSANCES
avec les membres et la recherche, sur des problématiques émergentes et spécifiques, enrichissant ainsi le modèle.

GROUPES & FILIALES

ÉLABORATION ET ACTIVATION DE LA MISSION AU SEIN DE GROUPES COMPRENANT UNE OU PLUSIEURS SOCIÉTÉS À MISSION

Publication du Groupe de Travail #7 de la Communauté des Entreprises à Mission.

Ce groupe de travail, publié en novembre 2022, s'est attaché à traiter les problématiques spécifiques à l'élaboration et au partage d'une mission au sein d'un groupe. L'enjeu étant de clarifier l'articulation entre une maison-mère et une/des filiales dans l'élaboration et le partage de la mission.

En quoi la relation société-mère et filiale a-t-elle une incidence sur l'élaboration, la déclinaison, l'acceptation d'une mission commune au groupe ou spécifique à une filiale ? En quoi cela vient-il modifier les « marges de manœuvre » données par le droit ?

Document téléchargeable ici

LES FRANÇAIS ET LES ENTREPRISES À MISSION

Étude exclusive portée par BVA et la Communauté des Entreprises à Mission.

1 017 Français âgés d'au moins 18 ans furent interrogés dans le cadre de ce sondage administré du 31 mars au 7 avril 2022. Il s'agit ici d'explorer la perception qu'ont les salariés, consommateurs et citoyens français de la société à mission.

- Les sociétés à mission ont-elles plus de facilité à fidéliser leurs collaborateurs ?
- Ont-elles plus de facilité à attirer de nouveaux talents ?
- Attirent-t-elles plus de nouveaux talents ?
- Sont-elles plus performantes ?
- Le modèle de la société à mission devrait-il être généralisé ?
- S'agit il du modèle d'entreprise de demain ?

... autant de questions abordées dans *Les Français et les entreprises à mission*

Document téléchargeable ici

LA SOCIÉTÉ À MISSION

QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES INVESTISSEURS À IMPACT ?

D'après les travaux du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) menés en partenariat avec la Communauté des Entreprises à Mission et la Chaire de la Théorie de l'Entreprise de Mines Paris.

Cette publication présentée en janvier 2023 représente l'aboutissement d'une réflexion menée en 2022. Une réflexion à double face :

- Investir dans une société à mission permet de s'appuyer sur une gouvernance contrôlée : non seulement les données sociales et environnementales sont fiabilisées, mais surtout l'alignement de la stratégie sur les objectifs sociaux et environnementaux est renforcé en toutes circonstances. Cela ouvre des perspectives nouvelles pour la matérialité dynamique ;

- Devenir investisseur à mission permet de donner des gages à tout l'écosystème sur ses propres pratiques. Et ici, la mission pourrait constituer un levier important à l'heure où doit se déployer la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

Document téléchargeable ici

DEVENIR ENTREPRENEUR À MISSION

Modules de sensibilisation : apports théoriques et retours d'expérience

Face au constat qu'un nombre important d'entrepreneurs de TPE et PME se reconnaissent dans le modèle de la société à mission mais qu'ils ne savent pas toujours comment s'y prendre, un programme de modules vidéo dédié a été développé. Des contenus conçus par la Communauté des Entreprises à Mission, et avec le soutien de la Fondation Entreprendre dont l'un des engagements est de favoriser « l'accès à l'entrepreneuriat pour tous ».

Les contenus élaborés donnent les clefs pour devenir entrepreneur à mission : des apports théoriques, des retours d'expérience d'entrepreneurs engagés ainsi que des conseils et des clés pratiques pour devenir société à mission.

Ce programme a été partagé tout au long de l'année aux réseaux professionnels au sein des territoires, à destination de leurs membres intéressés par le modèle de la société à mission.

entrepreneursamission.fr

LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

Chaque groupe de travail est constitué à l'initiative de membres qui souhaitent explorer des problématiques précises. Ils sont composés de dirigeants d'entreprises concernés par la problématique, copilotés par un ou des consultant.s membres de l'association qui facilitent les échanges et la production du livrable, et des chercheurs et experts qui sont invités à éclairer les débats.

L'enjeu de ces publications est d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations que se posent celles et ceux qui font vivre le modèle de la société à mission dans leur entreprise, ou qui souhaiteraient l'adopter.

Parce que la Communauté des Entreprises à Mission, les chercheurs, les dirigeants et tous les acteurs de ce modèle ne cessent de défricher de nouveaux sujets liés à la mission, ces publications ont vocation à être enrichies dans le temps, au fur et à mesure de nos recherches et de nos observations.

À travers ces groupes de travail, la Communauté des Entreprises à Mission poursuit plusieurs objectifs :

- S'inspirer entre pairs et créer du lien entre dirigeants de sociétés à mission ou d'entreprises en chemin ;
- Formaliser un point de vue, un retour d'expérience sur un enjeu délimité ;
- Enfin partager cet éclairage sous forme de livrable rédigé, à destination de l'ensemble des acteurs publics et privés intéressés par le sujet.

À noter que les publications des groupes de travail de la communauté sont validées avant leur diffusion par le comité scientifique de l'association ●

LA RECHERCHE, AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION ASSURE PLUSIEURS MISSIONS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE :

- Conseils pour l'organisation d'une médiation scientifique avec les entreprises et le grand public ;
- Contributions scientifiques aux groupes de travail et productions de la Communauté ;
- Organisation d'événements académiques, dont le premier est prévu à l'automne 2023, pour rassembler et présenter les recherches portant sur la société à mission en France et les modèles approchant en Europe ●

LES FORMATIONS

Parce que le déploiement de la société à mission est indissociable de l'exigence du modèle, la Communauté des Entreprises à Mission propose des formations.

En 2022, les deux formations « Leaders à mission » et la seconde, « Travailler avec son OTI », ont permis de rassembler au total 23 entreprises et 30 personnes.

- La formation « Leaders à Mission » a débuté en 2021, en partenariat avec Corporate for Change et Makesense. Ce parcours s'adresse à tous les dirigeants qui souhaitent transformer leur entreprise en société à mission, quels que soient la taille et le secteur d'activité de leur entreprise. Cette formation sur 10 semaines alterne des temps de formation avec l'intervention d'experts et de dirigeants de société à mission qui partagent leur expérience, des temps de passage à l'action lors de sessions d'intelligence collective et des temps d'atelier de co-développement pour approfondir les problématiques.

- La formation « Travailler avec son organisme tiers indépendant », en partenariat avec le cabinet de Saint Front, permet d'accompagner, d'une part, les entreprises qui souhaitaient se préparer à la vérification, et, d'autre part, les OTI qui effectueront les vérifications.

L'offre de formation de la Communauté des Entreprises à Mission a vocation à s'enrichir, ce qui a d'ailleurs été le cas dès le début 2023 avec la mise en place d'un troisième parcours de formation dédié aux consultants et formateurs qui accompagnent leurs clients sur l'adoption de la qualité de société à mission.

PAROLE DE DIRIGEANTS

« **J'ai beaucoup apprécié** le format qui permet d'appréhender la démarche de façon concrète avec des intervenants d'entreprises très diverses dans leurs structures, leurs activités et leur maturité »

« **Cette formation nous a conforté** dans le désir de devenir une entreprise à mission, la qualité des intervenants et des enseignements théoriques nous ont permis d'être plus pertinents dans la formulation de notre raison d'être et nos objectifs statutaires »

RAYONNER AU SEIN DE NOTRE ÉCOSYSTÈME ET DE NOS COMMUNAUTÉS DIGITALES

En 2022, la dynamique de partage du modèle s'est confirmée.
Au cours de l'année, les acteurs de la gouvernance de la Communauté des Entreprises à Mission ont fait connaitre le modèle notamment en prenant la parole au cours de **86 interventions** en France et à l'international.

Les différents formats d'interventions organisées par l'écosystème de la Communauté, ses partenaires ou encore par des acteurs intéressés par le modèle, ont permis de véhiculer la richesse et l'ambition de la société à mission en touchant un large public : les dirigeants, la sphère politique, les réseaux professionnels mais aussi les réseaux étudiants.

7100
participants aux événements de la Communauté*

INSTITUTIONS POLITIQUES
Commission des Affaires économique à l'Assemblée nationale, Parlement Suédois, Délégation française à l'ONU pour le projet en faveur de la reconnaissance internationale de l'ESS...

ÉCOLES ET CENTRES DE FORMATION
ISG, Sup de Pub, Objectif Transitions, Centrale Lyon...

ENTREPRISES
MAIF, Leroy Merlin, The Schoolab, Crédit Agricole, Capgemini, Biocoop

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS
CEC, le Grand Défi des Entreprises pour la planète, FEBEA, Initiative France, la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) ou encore Orée

PODCASTS ET VIDÉOS
La Machine à Sens, BIG de BPI France, MOOC Ticket for Change x HEC, Agora managers, podcast Veolia...

ÉVÉNEMENTS
Sommet de la Transformation Durable, Produrable, BIG de BPI France, Sustainable Leaders Forum, Univershifté (Shift Project), Impact PME.

PARTICIPATION À DES JURYS
Le Prix de la Good Economie, le Grand Prix de la marque engagée, ou encore le Prix de l'Éthique

*Chiffre fin 2022

LA BARRE DES 10 000 ABONNÉS LINKEDIN A ÉTÉ FRANCHIE

La communauté Linkedin continue de grandir. En plus du site web, cette dernière constitue notre seconde vitrine témoignant des travaux, des différentes publications, des interventions Communauté des Entreprises à Mission et de l'Observatoire des Sociétés à Mission.

LES LIENS SE RESSERRENT AVEC NOTRE COMMUNAUTÉ DIGITALE

Après avoir révélé en 2021 la nouvelle identité visuelle du site de la Communauté, l'année 2022 a vu une augmentation significative de son nombre de visites. La Communauté continue de faire rayonner la société à mission par la diffusion de travaux et contenus de référence sur le modèle auprès d'un large panel d'acteurs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES

2021	2022
8 426	13 788

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES

2021	2022
37 549	79 393

BILAN 2022

102 publications

5 757 réactions

478 partages

310 755 impressions

NOMBRE DE VUES DE PAGES

DEPUIS JUIN 2022

7 100

L'ÉCOSYSTÈME

NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES FINANCIERS

GOUVERNANCE

JUIN 2023

BUREAU

Emery Jacquillat, Président
Laurence Méhaignerie, Vice-présidente
Anne-France Bonnet, Secrétaire Générale
Guillaume Desnoës, Trésorier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Emery Jacquillat
Président du Conseil d'Administration
Bruno Adhémar
Emmanuelle Bely
Anne-France Bonnet
Pascal Demurger
Guillaume Desnoës
Geneviève Férone Creuzet
Arnaud Gangloff
Laurence Grandcolas
Armand Hatchuel
Laurence Méhaignerie
Blandine Mulliez
Philippe Zaouati

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Kevin Levillain
Président du Conseil Scientifique
Françoise Dany
Pascale Levet
Blanche Segrestin
Arnaud Stimec
Stéphane Vernac

COMITÉ DE MISSION

Géraldine Hatchuel
Coprésidente
Sébastien Parthenay
Coprésident
Dominique Christian
Frédérique Lellouche
Patricia Lexcellent
Germain L'Hostis
Nicolas Monomakhoff
Vincent Perrotin
Julia Sartre
André Sobczak

LES PERMANENTS

Alain Schnapper, Directeur Général
Anne Mollet, Directrice Générale en charge du développement
Laure Bramat, Directrice des relations membres et des contenus
Orane Faivre de Condé, Directrice des partenariats et de la communication
Raffaella De Prato, Responsable de l'Observatoire des Sociétés à Mission
Sophie Lo, Chargée des relations membres
Tanya Kientzler, Chargée de communication
Iman Bobozo, Chargée de communication
Victoria Feron, Chargée de l'Observatoire des Sociétés à Mission

COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRISES
À MISSION

Rejoignez nous sur
les réseaux sociaux

Création Graphique Bertrand Nicolle